Cotentin Nature-Qualité de Vie
Association loi 1901- St-Pierre-Eglise
Statuts déposés à la sous-préfecture de Cherbourg sous le n° 1290

Contribution au Scot 2021

La lecture de ce document fondateur affirme des constats et des exigences pour le développement du territoire. Les intentions sont louables dans la plupart des cas. Malgré tout, nous faisons les observations suivantes.

1- Respect des terres agricoles, nous sommes bien d'accord avec cette intention.
C'est pourquoi nous nous étonnons de voir un projet de modification de la destination d'un peu plus de 30 ha dans la CCBDC avec un tout autre objectif, projet industriel ou parc mémoriel. Aucun de ces 2 projets ne nous parait conforme à l'idéal affirmé.
A Vicq-sur-Mer, un lot de terrains en zone A risque d'être affecté à un complexe industriel de méthanisation-Spiruline.
Un autre terrain, fortement impacté et menacé par la submersion totale (eaux marines et eaux de ruissellement), au lieu d'être rétabli en zone N, est concerné par un projet d'aquaculture.
Il s'agit là de quelques exemples, loin d'être exhaustifs.

2- Un autre projet nous inquiète : celui du contournement sud-ouest de Cherbourg, projet ancien, en concurrence direct avec le plan mobilité initié par la CAC et qui vient d'être lancé. Est-il possible de laisser à la population le temps de s'adapter à cette nouvelle donne avant de détruire encore des ha de terres cultivables ? Ménager les surfaces agricoles, encourager le développement d'une agriculture en accord avec les exigences du changement climatique nous paraît une priorité dans le Cotentin. Il nous semble indispensable de conserver, voire d'étendre, un maximum de prairies permanentes et de sauvegarder notre paysage bocager.

3- Risques industriels : notre région est fortement concernée par l'industrie nucléaire.
Cette industrie génère des risques sérieux, à tel point que les services de l'Etat ont porté à 20 km le périmètre d'évacuation des populations en cas d'accident. Ce nouveau périmètre englobe toute l'agglomération cherbourgeoise jusqu'à Tourlaville vers l'est.
Il nous parait évident que l'ensemble de la presqu'île doit être considéré et traité de la même façon.
Le travail que nous accomplissons dans les différentes **C**ommissions **L**ocales **d'I**nformation nous permet de justifier cette demande déjà formulée officiellement.
Nous réaffirmons que le moindre des accidents nucléaires réduirait à néant de façon définitive la réputation de l'industrie laitière et du tourisme normand. Ce sont pourtant des fleurons de notre région et de puissants moteurs de notre développement.
Comme d'habitude, nous sommes prêts à étayer ces affirmations.

4- Développement touristique : ce développement repose largement sur les particularités du territoire : notre région est peu adaptée à la circulation intense des véhicules à moteurs. Par contre, elle se place parmi les plus attractives pour les randonnées pédestres ou cyclistes et pour les sports nautiques qui valorisent la grande diversité des paysages.

www.crepan.org/cotentin-nature
Courriel : cotentin.nature@gmail.com
Siège social : Mairie de St PIERRE EGLISE 50330
Adresse postale : BP 14, 50330 Saint Pierre Eglise

Ces activités se distinguent du tourisme de masse. Elles n'ont de sens que dans des paysages respectés. Ainsi se pose la question récurrente des campings cars. Ces véhicules lourds et encombrants, omniprésents, constituent parfois de véritables murs dénaturant et bloquant l'accès aux sites paisibles que les visiteurs sont précisément venus chercher.
La nécessaire cohabitation avec les habitants et les autres touristes doit se faire de manière réfléchie et planifiée en étroite collaboration avec les élus locaux.

5- Evolution du trait de côte.
Les zones fragiles, déjà bien répertoriées, doivent faire l'objet d'un travail en relation avec les organismes (Syndicat Mixte du littoral Normand, avec le Réseau d'Observation du Littoral et le Conservatoire du littoral) qui traitent la question méthodiquement depuis de longues années. Nous suivons attentivement leurs travaux.

6- Urbanisation
A nos yeux, il est essentiel de restaurer au mieux l'habitat ancien des centres villes ou centres bourgs et de réhabiliter les friches industrielles avant de conquérir de nouveaux espaces. Lorsque l'étalement urbain doit vraiment avoir lieu, il faut maintenir la biodiversité en ville, favoriser les haies végétales de préférence aux clôtures plastiques, éviter l'imperméabilisation des sols. Il existe en effet des solutions techniques pour permettre aux eaux de pluie de réintégrer le sol en douceur. Ces choix sont importants par rapport aux risques d'inondations et à la satisfaction des besoins en eau dans la durée.

Ces réflexions, loin d'être exhaustives, reposent sur l'expérience et l'observation du territoire et des attentes de ceux qui y vivent. Ainsi, les valeurs affirmées de solidarité, de respect des paysages et la prise en compte de l'évolution climatique pourront-elles enfin prévaloir.

Le 14 octobre 2021,
Anne-Marie Duchemin,

Présidente de COTENTIN NATURE QUALITE DE VIE,

Participant régulièrement aux travaux du CODEV,

Membre du CA du CREPAN et à ce titre du Groupe INTERCLI.